

Rendez-vous équitable du lundi

Session du lundi 15-06-26 (23 participant·es)

1) Petites informations à ne pas manquer :

- CDCE est maintenant sur instagram alors allez suivre la page pour soutenir la campagne et recevoir toutes les dernières nouveautés : [@communeducommerceequitable.be](https://www.instagram.com/communeducommerceequitable)
- La semaine du commerce équitable du 07 au 17 octobre :
 - Pensez à prévoir vos activités. Vous pouvez retrouver pleins d'idées et de références ici : <https://www.cdce.be/outils/guides-et-ressources/>
 - Cette année, la Sweet Revolution 2^{édition} est toujours d'actualité. Vous pouvez encore inscrire votre commune pour participer à cette campagne nationale : <https://sweetrevolution.be/fr/>
- La conférence internationale des Fair Trade Towns arrive en Belgique cette année, alors inscrivez et découvrez le programme ici : <https://www.ifttc2026.be/>
- Les Lundis équitables feront une pause pendant l'été mais reviennent à la rentrée pour d'autres thématiques. Bloquez déjà vos dates dans l'agenda : 07 septembre, 05 octobre, 09 novembre et 07 décembre

2) Présentation power-point et discussion disponible via l'enregistrement du webinaire.

Dans cet épisode vous retrouverez une présentation du Fair-ô-mètre, outil d'auto-évaluation des communes titrées CDCE. C'est un outil qui permet de mesurer l'engagement des comités de pilotage et des communes en faveur du commerce équitable et de reconfirmer le titre de « commune du commerce équitable » (comme l'ancien document de suivi après-titre). Dans ce rendez-vous nous avons rappelé l'importance de compléter le formulaire car cela valorise les expertises, les pratiques sur le terrain ainsi que l'engagement des communes dans les valeurs du commerce équitable. Vous retrouverez une version "démo" que nous avons rapidement parcourue avec les participant·es impliqués, mais aussi de sa structure.

Retrouvez les informations sur le Fair-ô-mètre ici : <https://www.cdce.be/fom/>

Pour quelles raisons bien compléter le Fair-ô-mètre est important ? :

- Cela donne de la légitimité au titre et aux principes engagés avec le commerce équitable dans votre commune
- C'est montrer votre soutien aux partenaires locaux et donner une visibilité aux efforts de chacun.e
- Vous donnez l'exemple aux campagnes régionales et fédérales en assurant une légitimité à votre campagne communale

C'est aussi un avantage pour vous en tant que commune titrée et pour la coordination, car :

- Cela permet de faire une carte des initiatives à un temps T, afin de faciliter les échanges de bonnes pratiques et les partages d'expérience

- Cette évaluation aide à répondre aux difficultés dans la fonctionnalité de la campagne et permet de faire des recommandations
- Participer à la campagne et répondre au FOM, ajoute du poids dans l'influence des communes pour une consommation durable et respectueuse des ressources humaines et environnementales.
- Et enfin, c'est aussi la fierté d'un accomplissement en faveur de la solidarité locale et internationale

Enfin il est important de rappeler que le Fair-ô-mètre n'est pas un document de contrôle mais bien une occasion de visibiliser les engagements de la commune et de ses partenaires (valorisation des expertises, des pratiques sur le terrain...).

Cette année le Fair-ô-mètre sera similaire à celui de 2024, avec quelques mises à jour notamment au niveau des listes de partenaires et des dates de campagne. En effet pour ce Fair-ô-mètre nous vous demanderons une rétrospective des années 2025 et 2026. Vous serez invités à compléter le formulaire à partir de fin octobre 2026 jusque mi-janvier 2027.

Nous vous invitons donc à déjà capitaliser les différents documents et formes de preuves (photos, factures, supports de communication...) pour préparer vos réponses. Prenez de l'avance afin que vous soyez prêts quand vous recevrez votre lien pour le formulaire avec le mot de passe.

Vous retrouverez une version PDF provisoire dans le mail lié à ce compte-rendu.

3) Echanges et questions :

OTTIGNIES

- Importance de souligner les bons résultats généraux du FOM précédent. En effet plus de 80% des communes ont répondu au formulaire et près de 85% des répondantes ont obtenu un A ou un B comme FairScore. Résultats à retrouver ici : <https://www.cdce.be/resultats-fair-ometre-2024/>
 - Ces résultats peuvent être stimulants pour les autres communes.
- Comme souligné dans la présentation, le titre CDCE est octroyé à vie. En 2024, 80% des communes ont répondu au FOM. Qu'en est-il des 20% autres qui n'ont pas répondu ?
 - La coordination contacte les communes qui n'ont pas répondu ou qui ont un très mauvais score, pour comprendre leur situation et trouver des solutions ensemble. Pour certaine commune, cet accompagnement a fonctionné, pour d'autres il y a encore des difficultés à rentrer en contact. Il faut savoir que si la coordination n'a plus de nouvelles sur plusieurs éditions du FOM, les communes peuvent perdre leur titre provisoirement ou définitivement.
- Comment se passe le suivi des partenaires récoltés dans le FOM ? Les cartes sur le site CDCE ne sont pas mises à jour.
 - En effet il se peut que toutes les cartes ne soient pas encore à jour, c'est un travail assez conséquent, c'est pourquoi les listes de partenaires sont disponibles pour chaque commune sur leur page. Les cartes sont actualisées au fur et à mesure mais cela peut prendre du temps.
- Concernant les comités de pilotage, à Ottignies, c'est très difficile de fidéliser les gens, les membres.

ROCHEFORT

- **Y-a-t-il un minimum d'achat/financier pour les produits du commerce équitable dans les communes ?**
 - Non il n'y a pas de minimum financier car nous ne connaissons pas les situations financières des communes ainsi que leur mode de consommation. En revanche nous demandons des preuves pour une consommation régulière chaque année d'au moins 2 produits issus du commerce équitable.
- **Concernant les 2 produits à consommer dans les administrations, est-ce que ce sont exclusivement des produits du Sud ou les produits Nord sont aussi acceptés ?**
 - A l'origine, les 2 produits sont supposés venir du Sud. Actuellement il y a plutôt une tolérance voire un soutien à la consommation de produits équitables Nord. Ceux-ci doivent être labellisés pour entrer dans la liste des produits reconnus. Le label Prix Juste Producteur par exemple est autorisé.
 - Par contre, la consommation de café équitable c'est la base pour toutes les administrations d'une commune titrée.
- A Rochefort, le Copil est à reconstruire et relancer avec l'ADL. En ce moment, la sensibilisation auprès du grand public est assez manquante.
- Le magasin Oxfam de Rochefort va fêter ses 40 ans cette année et prévoit le 04 juillet un petit déjeuner équitable en collaboration avec « Nourrir Rochefort » qui fournira les produits locaux. La commune soutient l'initiative en communiquant ainsi qu'avec la présence des élus locaux prévu pour l'évènement.
 - Cette initiative est tout à fait intéressante car cela montre les collaborations possibles avec d'autres initiatives existantes qui peuvent faire des liens concrets au travers d'évènements ouverts au public. Dans le cas de Rochefort qui n'a pas de Copil bien défini, la commune pourrait faire appel à Nourrir Rochefort pour renforcer le Copil et/ou collaborer ponctuellement chaque année sur un évènement.
 - **La mutualisation des forces est une véritable solution pour les communes qui n'ont pas de Copil distincts pour CDCE.**

WATERMAEL-BOITSFORT

- Cette année le magasin Oxfam de Boitsfort fête ses 50 ans ! Cet anniversaire va de paire avec l'anniversaire des 10 ans de la commune en tant que CDCE. Une belle occasion de faire la fête et de mettre en avant l'engagement de la commune, de ses partenaires et des citoyens pour le commerce équitable et ses principes.
 - **La coordination CDCE invite fortement les communes qui fêtent un anniversaire CDCE à le communiquer pour que nous puissions faire un suivi sur les réseaux sociaux et dans les bonnes pratiques !**

TOURNAI

- **Bonne pratique à partager** : il n'est pas toujours évident de faire le tour des commerces et partenaires d'une commune pour savoir s'ils sont toujours engagés dans la campagne CDCE ou s'ils souhaitent devenir partenaires. A Tournai, la commune a demandé à l'ASBL Centre-Ville au travers des stewards, de vérifier si le label est toujours d'actualité dans les commerces visités et d'interpeller ceux qui ne le sont pas encore. Cette opération s'organiserait en même temps que leur tour régulier auprès des commerces dans la commune → projet en cours de construction

Dans les grandes communes ou les villes, cette solution peut être intéressante afin de mettre à profit et collaborer avec certaines structures existantes proches des commerces et autres établissements. Par exemple via les ASBL Centre-Ville, les comités de commerçants, les ADL (parfois plus proches des réseaux de commerçants).